

AMI - Innovation touristique & Terrains d'expérimentation

Dans le cadre du Plan Destination France, Atout France a lancé en 2022, 2023 et 2024 des Appels à Manifestation d'Intérêt visant à favoriser la diffusion de l'innovation sur les territoires, grâce à des expérimentations.

Ce dispositif, qui associe un territoire d'expérimentation et une solution innovante est actuellement mis en œuvre par 21 incubateurs locaux. Forte du succès des premières éditions, Atout France en a lancé une troisième édition, qui viendra encore enrichir le nombre de projets accompagnés afin d'être concrétisés, notamment dans l'objectif d'accélérer la transition durable du secteur.

AMI - Innovation touristique & Terrains d'expérimentation - 3ème édition

Afin de faciliter la diffusion de l'innovation touristique, la 3ème promotion du programme "Innovation touristique et terrains d'expérimentation" piloté par Atout France dans le cadre du Plan Destination France, est désormais connue.

Cette édition a suscité un fort engouement avec **plus de 78 propositions d'expérimentations** mobilisant des solutions innovantes au service des territoires et des entreprises. Les plateformes (incubateurs, structures d'accompagnement...) intégrées à cette nouvelle promotion accompagneront d'ici décembre 2026, **13 projets**, dont certains sont d'ores et déjà en phase de déploiement opérationnel, tandis que d'autres sont en phase de formatage préalable, avant validation définitive des expérimentations.

Ce troisième volet du programme, doté d'un **budget de 650 000€ dans le cadre du Plan Destination France**, illustre l'engagement d'Atout France et de ses partenaires en faveur d'un tourisme innovant, durable et inclusif, en phase avec les attentes des voyageurs, français et internationaux, et des territoires.

Cette nouvelle promotion réunit des **incubateurs et accélérateurs, des réseaux professionnels et fédérations, des institutions culturelles, des collectivités territoriales** ainsi que **des acteurs économiques majeurs du tourisme** ayant décidé d'investir dans la Travel tech française.

Lors de cette édition, les projets accompagnés proposent des expérimentations répondant à des enjeux variés, notamment en matière d'accessibilité et d'inclusion, de gestion des ressources naturelles, de valorisation du patrimoine et de la culture, de gestion des flux, de data et d'intelligence artificielle.

Accessibilité et inclusion

- **Paris&Co** accompagne un projet pour améliorer la gestion des files d'attente dans les lieux culturels, en garantissant une prise en charge rapide et efficace des visiteurs en situation de handicap.

- **Acteurs du Tourisme Durable** porte une initiative pour favoriser les départs en vacances et l'engagement social des salariés du secteur touristique, avec le dispositif Jour pour Jour.
- **SNCF Voyageurs** déploie un dispositif pour faciliter une mobilité inclusive entre lignes ferroviaires et sites touristiques.
- **L'Association Française des Maîtres Restaurateurs** accompagne la mise en accessibilité d'une sélection de restaurants pour les personnes déficientes visuelles.

Gestion des ressources naturelles

- **Open Tourisme Lab** accompagne un projet de réduction de l'empreinte énergétique des hébergements touristiques dans les Hautes-Pyrénées, en expérimentant des solutions connectées de pilotage intelligent sur deux typologies de terrain complémentaires : résidence de tourisme et camping.

Culture et patrimoine

- **Le Centre des Monuments Nationaux** met en œuvre une initiative pour renforcer la participation des jeunes et des habitants autour du patrimoine culturel, afin de renforcer le lien entre les monuments et leurs territoires.
- **Le Conseil Régional des Pays de la Loire** porte une initiative visant à valoriser le patrimoine par l'ouverture de lieux de visite à la demande, en permettant aux visiteurs de découvrir des sites en autonomie en dehors des horaires d'ouverture.

Gestion des flux

- **Hauts-de-France Innovation Tourisme** (EuraCreative) accompagne la création d'un dispositif prédictif et conversationnel, permettant de lisser les flux de visiteurs, tout en améliorant l'expérience de séjour sur le site du Parc du Marquenterre.
- **La Fédération Française de Randonnée Pédestre** accompagne un projet d'expérimentation pour valoriser l'offre de randonnée, orienter les flux de fréquentation vers des parcours alternatifs et créer une communauté engagée autour du territoire.

Data et intelligence artificielle

- **Le Groupe Logis Hôtels** accompagne un projet d'utilisation de l'intelligence artificielle pour former en continu les équipes de ses adhérents sur son programme de fidélité, afin de renforcer leurs compétences et garantir une expérience client optimale dans les hôtels et restaurants. Le réseau porte une seconde expérimentation visant à optimiser la politique tarifaire des hôtels de son réseau, afin de soutenir leur performance économique et renforcer leurs pratiques de gestion.
- **L'Office de Tourisme de l'Agglomération de La Rochelle** conduit un projet de création d'un observatoire de la donnée, dédié aux restaurateurs.

AMI - Innovation touristique & Terrains d'expérimentation - 2ème édition

Accompagner la transition durable et numérique du secteur en favorisant la diffusion de solutions innovantes auprès des entreprises, des filières, et des destinations touristiques.

Pour accélérer ce développement dans le cadre du Plan Destination France, il a été proposé de faciliter le

déploiement de terrains d'expérimentations permettant l'usage de nouvelles solutions innovantes.

Cet AMI vise à sélectionner une dizaine de « plateformes d'appui à l'innovation et à l'expérimentation touristiques » qui contribueront à la détection des terrains d'expérimentation, au formatage d'expérimentations à impact durables, au sourcing de solutions innovantes en partenariat étroit avec Atout France, à l'accompagnement technique in situ de chaque expérimentation, et à son évaluation.

En concertation avec les collectivités territoriales concernées, les plateformes peuvent proposer un à cinq projets d'expérimentations mettant en lien des terrains d'expérimentations et des solutions innovantes à impact.

Une subvention, pouvant aller jusqu'à 100 000 € pour 5 projets d'expérimentations validés sera attribuée aux plateformes lauréates pour la prise en charge de services de conseil et d'appui en matière d'innovation au bénéfice des start-ups et les frais logistiques afférents aux expérimentations pour le compte des startups (billets de trains, bureaux, etc.).

Appel à manifestation d'intérêt clos : [Connaitre les 16 lauréats retenus](#)

AMI - Innovation touristique & Terrains d'expérimentation - 1ère édition

Appui à la diffusion des innovations via le déploiement d'expérimentations territoriales.

- S'appuyer sur des « Plateformes d'appui à l'innovation et à l'expérimentation touristiques » régionales ou infra régionales, aux expertises techniques reconnues (détection des besoins, formatage de chaque expérimentation, suivi in situ), pour accompagner des expérimentations sur leur territoire.
- Permettre à des terrains d'expérimentation (territoires, réseaux territoriaux ou filières), de déployer des solutions innovantes répondant à leurs besoins, via de jeunes entreprises / startups françaises,
- Capitaliser sur le principe du Challenge Tourism'Innov pour la poursuite de la détection de solutions innovantes et leur diffusion sur tout le territoire national,
- Développer à terme une plate-forme de valorisation des bonnes pratiques identifiées (en 2023).

Appel à manifestation d'intérêt clos : [Connaitre les 15 lauréats retenus](#)